

LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE BELFORT EN DIRECTION DES ECOLES

M. Robert BELOT, Adjoint au Maire délégué à la Culture

L'éducation artistique et culturelle concourt à la formation intellectuelle et sensible des enfants et des jeunes. Elle prépare au choix et au jugement et participe à la formation d'esprits éclairés.

Elle est aussi un moyen de lutter contre l'inégalité sociale d'accès à la culture.

C'est pourquoi, l'égalité d'accès des jeunes publics aux pratiques artistiques et culturelles est une priorité de l'action municipale.

L'enjeu est d'importance. Il s'agit de favoriser l'éveil d'une curiosité pour (et par) les disciplines artistiques et le patrimoine culturel, de contribuer au développement des capacités d'expression et de création, de concourir au renouvellement des publics des institutions culturelles.

Cette volonté se traduit par la mobilisation des établissements culturels municipaux, par une incitation des associations subventionnées par la Ville à participer à cette politique et par un budget de près de 400 000 €.

1. L'intervention des services municipaux :

a) L'enseignement musical scolaire :

Depuis plus de 70 ans, les élèves belfortains bénéficient en élémentaire d'un enseignement musical pendant le temps scolaire, assuré par des professeurs spécialisés, complétés dans le cadre périscolaire par des ateliers.

Le département d'Enseignement Musical Scolaire (E.M.S.) du Conservatoire de Musique et de Danse de Belfort compte huit intervenants et une coordinatrice, adjointe à la direction.

Les interventions se font tant dans le cadre scolaire, à raison d'une heure par semaine et par classe, que dans le temps périscolaire.

↳ Dans le temps scolaire :

Pour le cycle 2 de l'école élémentaire (classes de CP et de CE1), un programme départemental a été mis au point en 2007 avec le concours de la conseillère pédagogique en éducation musicale. Ce programme s'appuie sur les instructions officielles de l'Education Nationale et vise à asseoir les compétences de base en éducation musicale.

Les interventions en cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) font l'objet d'un projet établi par les enseignants et les intervenants et sont validés par l'Inspection Académique. Ce projet peut être annuel, pluriannuel, ou bien encore être un volet du projet d'école.

Le suivi pédagogique est assuré conjointement par la conseillère pédagogique et l'adjointe en charge du département.

Cette action, développée dans les 16 écoles élémentaires, concerne près de 2 300 élèves. La rémunération des intervenants, d'un montant de 246 757 €, est prise en charge par le budget communal.

↳ Dans le temps périscolaire :

Les activités sont organisées après la restauration scolaire ou de 16 h 45 à 17 h 45. Elles proposent aux élèves volontaires du chant choral, de la flûte à bec, de la danse, des percussions.

Dans ce cadre, 19 heures hebdomadaires d'ateliers musicaux sont réparties dans 13 écoles pour un effectif total de 286 élèves par semaine. Le coût de cette action s'élève à 11 700 € par an.

Jusqu'en fin 2008, l'Aménagement des Rythmes de Vie de l'Enfant (ARVE) dans les écoles du quartier des Glacis du Château a permis le fonctionnement d'un dispositif d'activités périscolaires variées.

Un après-midi par semaine, chaque élève avait la possibilité de suivre, au titre de la culture, une activité en musique, théâtre ou danse et de se rendre au Conservatoire de Musique, au Centre Chorégraphique ou au Théâtre Granit. Le coût global de ces ateliers culturels représente un budget annuel de 23 000 €.

↳ Un événement fort : le FIMU

Cette année sera mise en place l'opération « Rencontres chorales des écoles de Belfort ». Un chœur d'enfants et un orchestre se produiront le samedi d'ouverture au FIMU à l'ATRIA.

Cette initiative concerne 350 élèves des écoles de Belfort. Elle se fait en lien avec l'Inspection Académique.

b) La sensibilisation au cinéma :

La sensibilisation à l'art cinématographique des publics scolaires par une découverte active en salle visant à une formation de « l'enfant spectateur » était mise en œuvre à travers le dispositif local : *A la découverte du cinéma*.

La cellule des festivals transmettait une sélection de films à l'Inspection Académique où elle avait un interlocuteur chargé d'assurer la liaison avec les enseignants.

Cette opération est suspendue depuis la rentrée 2007 dans la mesure où elle n'est plus soutenue par l'Inspection Académique, au prétexte qu'elle ne figure pas parmi les dispositifs nationaux.

Du temps de son application, ce dispositif, ouvert aux écoles élémentaires volontaires, présentait un film par trimestre, choisi par les enseignants.

Chaque séance accueillait environ 450 enfants. Elle représentait un coût de 4 140 € financé pour partie dans le cadre du CUCS.

Par ailleurs, lors du Festival EntreVues, ont été imaginés les « Ateliers de la Cinémathèque française » qui permettent à 350 enfants d'entrer dans le processus de création cinématographique à travers une thématique spécifique arrêtée par la cinémathèque française ; un « ciné goûter » clôture cette opération qui réunit 1 000 élèves.

c) La sensibilisation à la lecture :

La sensibilisation à la lecture se traduit au sein du réseau des bibliothèques par :

↳ des animations d'une durée d'une heure encadrées par 1 à 2 agents :

Elles portent sur :

- la découverte du fonctionnement d'une bibliothèque ;
- une présentation d'ouvrages sur une thématique ;
- des lectures ;
- une initiation à la recherche documentaire ;
- des visites commentées d'expositions.

A noter, pour l'année prochaine, la volonté de développer des ateliers d'écriture.

↳ un prêt de mallettes pédagogiques contenant livres et activités ludiques :

Le fonds compte 11 mallettes traitant de 4 thématiques : le loup, l'Afrique, la différence et la nourriture.

Ces actions, qui se font sur la base du volontariat, ont touché 62 classes issues des écoles suivantes :

- écoles maternelles : Metzger, Schoelcher, Bartholdi, Kergomard et Rucklin,
- écoles élémentaires : Schoelcher, Metzger, Aubert, Hugo et Géhant.

Par ailleurs, à chaque rentrée scolaire, un dictionnaire est offert aux élèves de CE2 et à la fin de chaque année scolaire un livre est remis aux élèves de l'élémentaire.

Une enveloppe de 37 000 € est consacrée à cette opération.

d) Le service pédagogique des musées :

Le service éducatif des Musées de Belfort propose :

- des visites commentées du patrimoine historique, des expositions temporaires et des collections permanentes. Plus de 2 000 enfants sont ainsi accueillis chaque année ;
- l'édition d'un livret et d'un dossier pédagogiques à destination des enseignants, pour chaque manifestation temporaire, ainsi qu'un inventaire des ressources disponibles concernant les collections d'histoire et le patrimoine fortifié de la Ville de Belfort ;

- des valises pédagogiques qui sont empruntées une trentaine de fois chaque année.

2. Les actions des associations culturelles :

Le secteur associatif participe à l'animation d'activités complémentaires articulées avec les enseignements et permet de consolider la politique municipale en matière d'éducation artistique et culturelle.

Son intervention prend la forme d'actions de sensibilisation, de découverte ou de formation déclinées dans les domaines du théâtre, de la danse, des sciences et des arts plastiques.

a) Le théâtre :

La problématique des publics scolaires a été inscrite dans une convention d'objectifs et de moyens signée avec le Théâtre du Pilier, dans le cadre de son occupation de l'Espace Louis Juvet.

Cette saison, la compagnie travaille avec l'ensemble des classes de l'école élémentaire Schoelcher sur un projet autour de la lecture et du chant des mots. Ce projet donnera lieu à une lecture publique. Le coût total de cette opération est de 1 048 €.

Ces enfants ont participé à une représentation du spectacle « le bateau de papier » programmée le samedi 14 mars 2009 à l'Espace Louis Juvet et seront suivis par ceux des écoles Victor Hugo, Châteaudun et Aubert. Le coût par élève pour cette représentation est de 4,50 €. A noter que les élèves de l'école Victor Hugo bénéficieront également d'animations en amont de ce spectacle.

b) La danse :

Pour sa part, le Centre Chorégraphique National propose un premier mode opératoire sous la forme d'une action intitulée « vidéo danse en mots et mouvements ». En 2009, elle se déroulera du 23 au 28 mars avec l'artiste Véronique Huber (qui avait déjà participé à Génériq 2008).

Cette artiste va présenter une œuvre visuelle qui sera ensuite déconstruite afin de révéler son travail de montage puis utiliser pour la mise en mouvement du public.

Un second mode opératoire est « la mallette à danser », un jeu produit et diffusé par le CRDP de Franche-Comté, depuis avril 2005.

Elle se compose d'un jeu de 120 cartes/questions, d'un plateau de jeu, d'un manuel pédagogique et d'un DVD contenant des images issues de l'univers chorégraphique, des illustrations sur le corps ainsi que des sources d'inspiration pour réaliser des pas et figures.

Cet outil innovant vise à donner à chacun la possibilité d'explorer son « corps poétique » et s'inscrit au carrefour de la pédagogie d'Odile Duboc et du mouvement « Danse à l'école » développée par Marcelle Bonjour.

Il est utilisable par tout enseignant quel que soit son niveau chorégraphique personnel et s'adresse à des enfants de 6 à 14 ans.

c) La culture scientifique et technique

Depuis la rentrée scolaire 1996, à l'initiative de la Ville de Belfort qui a pris en charge les investissements, le centre de culture scientifique, technique et industrielle de Franche-Comté, Belfort-Montbéliard, a installé sur le site du Rudolphe un Pavillon des Sciences composé d'ateliers de découverte scientifique sur les thèmes de la préhistoire, de l'astronomie, de la paléontologie, de la lumière, de l'électricité, de la météorologie....

Ce centre de ressources est mis à disposition des enseignants avec un encadrement assuré par des animateurs scientifiques. Il permet des manipulations, des expériences et des réalisations technologiques conformes au programme.

L'an passé, 582 élèves des écoles belfortaines ont été accueillis sur ce site.

En contrepartie de ces prestations, la Ville de Belfort attribue à l'association une subvention de 50 000 €.

Par ailleurs, ce Pavillon des Sciences a servi à la mise en œuvre d'activités dans le cadre de l'ARVE suivies par l'ensemble des élèves des écoles élémentaires du quartier des Glacis du Château.

d) Les arts graphiques

Jusqu'en juin 2008, une trentaine d'élèves des écoles élémentaires des Résidences étaient inscrits à un atelier ouvert chaque jeudi scolaire de 16 h 30 à 18 h 30 d'octobre à mai à l'école d'art Gérard Jacot.

Ces élèves volontaires touchés par l'inégalité culturelle avaient ainsi la possibilité de fréquenter un établissement spécialisé leur permettant d'acquérir des techniques pour mieux développer leur désir et leur capacité de création.

L'accompagnement éducatif, mis en place par l'Education Nationale à la rentrée 2008, prévoit, dans son offre d'activités, la pratique artistique et culturelle. Aussi, le partenariat avec l'école d'Art n'a-t-il pas été reconduit pour éviter tout doublon. Or, pour le moment, ce domaine ne figure pas dans ce nouveau dispositif.

3. Les projets d'action éducative :

Ils sont proposés à l'initiative des maîtres et sont soutenus financièrement par la Ville de Belfort dans la mesure où ils sont un moyen d'élargir le champ des activités culturelles.

Durant l'année scolaire 2007-2008, 11 PAE ont été réalisés :

- 3 sur le thème du livre, du conte et de la poésie,
- 2 sur la musique,
- 2 sur le thème de l'histoire et du patrimoine,
- 1 dans le domaine des arts plastiques,
- 3 dans celui du théâtre.

Ils représentent un budget global de 9 340 € que la Ville de Belfort est la seule à financer.

ACTIONS PERISCOLAIRES 2008-2009

ACTIONS	PLANNING	LIEU D'INTERVENTION	NBRE D'ENFANTS CONCERNES	ENCADREMENT	COUT ANNUEL	FINANCEMENT EXTERIEUR 2008	SCE GESTIONNAIRE	OBSERVATIONS
Restauration scolaire	les jours d'école de 11h30 à 13h30	Restaurants scolaires (16)	Mat. 484 Elém. 752 Total 1236	16 rest. 16 coordinat., dont 3 Francas 127 animateurs dont 31 Atsem	Animation 708 817 € (total) 362 446 € (recettes usagers déduites)	CAF - Prestation de service - Contrat Enfance Jeunesse	Education Restauration	Tarifs fixés par CM selon les revenus
Centres d'accueil périscolaire	Les jours d'école 7h30/07h45 - 08h30 11h30 - 12h15 16h30 - 18h00/18h30	Ecoles maternelles	Mat. 480 Elém. 337 Total 817	16 CAPS 32 animateurs 21 vacataires 8 titulaires 1 Atsem 1 Francas 1 directrice d'école	187 420 € (total) 105 897 € (recettes usagers déduites)	CAF - Prestation de service - Contrat Enfance Jeunesse	Education Périscolaire	Tarifs fixés par CM Tarif à la séance et en fonction du QF
Etudes surveillées	Les jours d'école 16h30 - 17h45	Ecoles Elémentaires	1 170	64 études en sept. Encadrées par 25 enseignants, 40 vacataires (étudiants)	193 605 €		Education Périscolaire	Gratuit pour les familles L'encadrement est assuré de plus en plus par des vacataires
Etudes sportives	1 soir par semaine 16h30 - 18h00	Gymnase proche de l'école	200	13 éducateurs sportifs pour 17 ateliers	29 906 €	CAF - Contrat Enfance Jeunesse	Sce des Sports	Se distingue des écoles sportives municipales : -gratuit pour les enfants -enfants choisis par l'école -éducat. sportifs de l'école emmènent les enfnts au gymnase
Etudes musicales	1 soir par semaine entre octob. et juin 16h45 - 17h45 ou 1h en temps de midi	Dans l'école élémentaire	140	8 professeurs du Conservatoire pour 19 ateliers	11 761 €		ENM	Gratuit pour les enfants

Pavillon des Sciences Rudolphe	En temps scolaire	Pavillon des Sciences Rudolphe	817 entrées de scolaires belfortains	3 animateurs scientifiques Les enseignants de l'école	51 000 €	CAF -Contrat Enfance Jeunesse	Education Affaires scolaires (Sylvie)	Gratuit pour les enfants sauf s'ils emmènent un objet qu'ils auront fabriqué (1 à 3 €)
Ecoles sportives	le soir après la classe le mercredi matin	Gymnases	350	Educateurs sportifs municipaux et extérieurs	84 134 €		Service des Sports	Cotisation annuelle : 12,41 €
Colonies de vacances	Juillet - Août Session de 15 jrs (6-12 ans) Session 6 jrs (4-6 ans)	4 séjours en 2009 Caorle Palamos Agde Haute Savoie Vescemont	128 (7-12) 70 (4-6)	1 animat.pour 8 enf. de plus de 6 ans et 1 pour 7 de moins de 6 ans + 1 directeur + 1 assist. Sanitaire	146 644 € (Total) 75 177 € (recettes usagers déduites)	CUCS CAF - Contrat Enfance Jeunesse Bons vacances CG 90	Education Péricolaire	Tous les séjours 6-12 ans sont choisis chaque année sur appel d'offres. Tarifs selon QF 4-6 ans : encadrement Francas. Soutien Infirmières scolaires et psychologue.
Fête de l'Enfance	Samedi Après-midi 16 mai 2009	Promenade F. Mitterrand	1 400 enfants	80 animateurs 10 intervenants extérieurs 10 mamans bénévoles	24 741 €	Contrat Enfance Jeunesse	Education Péricolaire	Effectifs en hausse ininterrompue depuis le changement de date en 2002.
Programme de Réussite Educative	en soirée et le mercredi matin	Ecoles PAS Structures de quartier	184 enfants soutien scolaire 141 enfants suivi psychologique 89 enfants	38 ateliers 32 enseignants 6 AVS 13 psychologues	325 000 €	Etat 276 150 €	Education Péricolaire Petite Enfance	Gratuit pour les familles

ACTIONS EN COURS JUSQU'EN JUIN 2008

Ateliers soutien scolaire	2 soirs par semaine 16H30 - 17H45 D'octobre à mai	Elémentaires en ZEP et - J. Jaurès - V. Hugo - E. Géhant	173	21 ateliers tous animés par des enseignants	32 332 € brut	Plus de subventions Etat	Education Périscolaire	Gratuit Remplacé par les ateliers d'accompagnement éducatif de l'Education Nationale
Ateliers Arts plastiques Résidences	Jeudis scolaires 16H30 - 18H30 d'Octob. à mai	Ecole d'Art G. Jacot	30	3 professeurs d'Art 2 animateurs J.Brel 1 animateur Francas	7 005 €	CAF - Contrat Enfance Jeunesse	Education Périscolaire	3 groupes d'enfants d'élémentaires Non-reconduction en 2008-2009. En attente de l'accompagnement éducatif de l'Education Nationale.
Ateliers ARVEJ Glacis du Château	1 après-midi par semaine 13H30 - 16H15 et par école de novembre à juin	2 écoles élém. des Glacis Centre culturel Gymnase Ecole d'Art ENM Pav. Sciences Tennis couvert Dojo Rucklin	Elém 214 Mat 104 Total 318	22 animateurs dont 7 Francas 1 prof ENM 1 comédien Granit 1 prof d'Art	44 417 € brut	Plus de subventions Etat	Education Périscolaire	Gratuit pour les enfants. Les enfants de cycle 2 fréquentent 8 ateliers de 7 semaines sur 2 ans sans choix possible. Les enfants du cycle 3 choisissent leur atelier et peuvent s'y perfectionner sur une 2ème session. Le pilotage pédagogique est désormais assurée par les enseignants et l'I.A. (Conseillers pédagogiques)